Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST NAZAIRE - 4402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/11/2024 - 9534 - 2016 B 00231 - 818 923 492 - ABE

ABE
Société à responsabilité limitée au capital de 36 000 euros
Siège social : 1 rue du traité de Lisbonne
44210 PORNIC
818 923 492 RCS SAINT-NAZAIRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUILLET 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 420 546,74 euros de la manière suivante :

- Autres réserves 420 546,74 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Auray Atlantique Audit

Commissaires
aux comptes associés :

Paul ORHAN

France LE PAIH

Marie LORHO

Carine RICHARD

SARL A.B.E.
1 rue du traité de Lisbonne
44210 PORNIC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2024

SARL A.B.E.
1 rue du traité de Lisbonne
44210 PORNIC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2024

A l'assemblée générale de la société A.B.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.B.E. relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société a une activité de « société Holding ». Nous nous sommes assurés de la correcte valorisation des titres de participation à l'actif du bilan ainsi que la cohérence des opérations intra-groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Auray, le 12 Juillet 2024

La SAS AURAY ATLANTIQUE AUDIT
Représentée par Marie LORHO
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 191 385	39 240	2 152 145	2 152 145
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 191 385**	**39 240**	**2 152 145**	**2 152 145**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	29 554		29 554	14 667
Autres créances	723 488	293 337	430 151	323 030
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 528		229 528	137 517
Charges constatées d'avance (3)	7 706		7 706	3 141
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**990 276**	**293 337**	**696 939**	**478 355**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 181 661**	**332 577**	**2 849 084**	**2 630 500**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	36 000	36 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 600	3 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 131 700	1 895 326
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**420 547**	**236 374**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 591 846**	**2 171 300**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	173 449	397 164
Emprunts et dettes financières diverses (3)	46 699	32 527
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	770	710
Dettes fiscales et sociales	15 419	11 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 901	17 540
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**257 238**	**459 200**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 849 084**	**2 630 500**

(1) Dont à plus d'un an (a)		173 449
(1) Dont à moins d'un an (a)	257 238	285 751
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	158 254	142 545
Chiffre d'affaires net	**158 254**	**142 545**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 400	6 233
Autres produits	1	
Total I	**161 655**	**148 779**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	104 769	91 072
Impôts, taxes et versements assimilés	590	613
Salaires et traitements	43 254	41 259
Charges sociales	585	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		134 945
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	**149 199**	**267 889**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**12 456**	**-119 110**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	383 501	362 673
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 039	18 067
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**418 539**	**380 739**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		20 500
Intérêts et charges assimilées (4)	3 921	4 755
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**3 921**	**25 255**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**414 618**	**355 484**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**427 075**	**236 374**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	6 528	
Total des produits (I+III+V+VII)	**580 195**	**529 518**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**159 648**	**293 144**
BENEFICE OU PERTE	**420 547**	**236 374**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

RAPPORT COMPTABLE 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 2 849 084 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 420 547 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 191 385			2 191 385
Total	**2 191 385**			**2 191 385**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	39 240			39 240
Total	**39 240**			**39 240**
ACTIF NET				**2 152 145**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LES HAMEAUX BIO 6 44380 PORNICHET	225 000	236 105	69,91	155 214
SARL LES HAMEAUX BIO 2 44350 GUERANDE	50 000	750 821	51,00	176 916
SARL LES HAMEAUX BIO 3 44210 PORNIC	10 000	473 238	51,00	178 634
EURL LES HAMEAUX BIO SERVICES 44570 TRIGNAC	2 000	20 161	100,00	17 811
SARL LES HAMEAUX BIO 44570 TRIGNAC	10 000	372 264	51,00	4 756
SARL LES HAMEAUX BIO 7 44510 LE POULIGUEN	25 000	-330 994	74,96	
SARL LES HAMEAUX BIO 4 44600 SAINT NAZAIRE	30 000	236 010	51,00	41 512
SARL LES HAMEAUX BIO 9 44300 NANTES	20 000	-308 076	70,00	-54 147
SARL LES HAMEAUX BIO 8 44350 GUERANDE	10 000	-206 266	65,00	
SARL LES HAMEAUX BIO 5 44300 NANTES	10 000	22 549	51,00	82 979
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL LA PANNETIERE DES HAMEAUX 2 44300 NANTES	10 000	-38 425	40,00	15 561
SARL LA PANNETIERE DES HAMEAUX 44210 PORNIC	10 000	317 132	40,00	71 210

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 151 385	2 112 145	721 786		373 140
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	40 000	40 000			10 372
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 760 748 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 554	29 554	
Autres	723 488	723 488	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 706	7 706	
Total	**760 748**	**760 748**	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 257 238 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	173 449	173 449		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	446	446		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	770	770		
Dettes fiscales et sociales	15 419	15 419		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	67 154	67 154		
Produits constatés d'avance				
Total	**257 238**	**257 238**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	223 715
(**) Dont envers les associés	43 707

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	173 449	174 621	2 105 055
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**173 449**	**174 621**	**2 105 055**

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	446
Total	**446**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	130 216		130 216
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	28 038		28 038
TOTAL	**158 254**		**158 254**

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 300 000 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des 15 729 actions des Hameaux Bio 6 avec la caisse d' épargne	*420 000*
Nantissement des 15 729 actions des Hameaux Bio 6 avec la BPGO	*420 000*
Nantissement des 510 parts sociales des Hameaux Bio 1 à 4 avec la BPGO	*350 000*
Nantissement des 510 parts sociales des Hameaux Bio 1 à 4 avec le Crédit Agricole	*350 000*
Autres engagements donnés	1 540 000
Total	**1 540 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 540 000

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution de M et MME ALLONVILLE pour les 510 parts sociales des Hameaux Bio 1 à 4	*300 000*
Avals et cautions	300 000
Autres engagements reçus	
Total	**300 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	300 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	